

**Communiqué de presse du 1er octobre 2019**

**« Le PS doit également devenir le porte-parole des petites entreprises et des microentreprises! »**

**Proposition de la Plateforme réformiste  
de formuler une politique du PS en faveur des PME**

**La plateforme réformiste se distingue ici avec une nouvelle prise de position dans le débat économique actuel. Notre objectif est que le parti socialiste développe une plus grande sensibilité aux besoins des PME dans une optique social-libérale. Au centre de notre propos se situent les propriétaires des petites entreprises ainsi que leurs employé-e-s, en particulier leurs conditions de vie qui méritent plus d'attention. Notre proposition vise également à lutter contre la tendance de réduire la politique économique du parti socialiste à une critique stérile des grandes entreprises.**

Dès lors que 98% des entreprises de notre pays occupent moins de 50 personnes, que celles-ci fournissent près de 50% des postes de travail et que, de plus, elles sont caractérisées par un faible niveau d'organisation syndicale, il tombe sous le sens que ce secteur économique doit intéresser le Parti socialiste. En outre, un grand nombre d'électrices et d'électeurs du PS travaille au sein d'une PME ou en est propriétaire et dirigeant. « Le PS doit également devenir le porte-parole des petites entreprises et des microentreprises! », affirme Yvonne Feri, Conseillère nationale socialiste d'Argovie.

Le présent papier est dédié aux PE et microentreprises. Ce secteur est appelé à prendre une place plus importante dans la politique économique en plein développement de la plateforme réformiste. La „proposition de formulation d'une politique du PS en faveur des PME“ fournit d'une part un éclairage chiffré du monde des PME et présente d'autre part de façon claire et didactique les défis auxquels sont confrontés les propriétaires de petites entreprises. Après avoir passé en revue les positions respectives des autres partis et de l'Union suisse des arts et métiers, notre propos est de formuler nos propres exigences qui concernent les thèmes ci-après:

- Les règlements doivent dorénavant être formulées en tenant compte la taille des entreprises; ceci comporte entre autres plus de flexibilité sociale à l'interface entre employé-e-s et indépendant-e-s.
- Parce que trop souvent les facteurs „soft“ troublent la relation entre administrations et entreprises, nous préconisons plus d'échanges, par exemple par le biais de rotations d'emploi et de stages.
- Nous lançons pour réflexion l'idée d'un système à point dans le domaine particulier des conditions de travail dans les microentreprises. Ce système permettrait de compenser plus de flexibilité demandée de la part des employé-e-s par des compensations en leur faveur.
- Plusieurs de nos revendications sont consacrées à l'amélioration des conditions-cadre en matière de création d'entreprise (chèque entrepreneur; financement de la phase de croissance ; soutien à la phase de lancement dans le domaine administratif), de simplification des procédures en matière d'assurances sociales, de représentation des intérêts des PME actives à l'international ou au service de l'Etat.
- Finalement nous préconisons la mise sur pied d'organes de médiation consacrés à la protection des employé-e-s dans les cas dans lesquels il n'existe pas de commission paritaire professionnelle ou que le syndicat est faible.

**Voilà la proposition de la Plateforme réformiste de formuler une politique du PS en faveur des PME**  
[www.reform-sp.ch/fileadmin/files/Home/Reformplattform\\_SP-KMU-Politik\\_f\\_20190916.pdf](http://www.reform-sp.ch/fileadmin/files/Home/Reformplattform_SP-KMU-Politik_f_20190916.pdf)

*Pour tout renseignement:*

*Yvonne Feri, Conseillère nationale d'Argovie 079 781 20 43*

*Daniel Jositsch, Conseiller aux Etat de Zurich 079 503 06 17*

*Marcel Züger, entrepreneur à Salouf GR et co-auteur 079 832 62 02*